



Communiqué de presse

Initiative cantonale POP « Pour une fiscalité équitable » refusée

57.8% des citoyens neuchâtelais ont refusé l'initiative fiscale du POP. Sur la base de ce résultat, Florian Némethi, Directeur de la CNCI, déclare : « Alors que seuls 7% des contribuables étaient concernés par l'initiative fiscale du POP, une majorité confortable dans le canton s'est dégagée contre ladite initiative. Cela démontre que l'initiative était extrême et que les citoyens ne s'en sont pas laissés conter par les initiants. Avec cette initiative, le Canton de Neuchâtel avait beaucoup plus à perdre qu'à gagner. ». Damien Cottier, Président de l'UNAM, est aussi satisfait : « Ce résultat traduit aussi une confiance de la population envers le Conseil d'Etat fortement engagé contre cette initiative. Neuchâtel doit jouer la carte de l'attractivité résidentielle. Tous y ont à gagner : les citoyens, l'économie et les autorités. Il faut poursuivre sur ce succès et tout entreprendre maintenant pour que les rapports soumis au Grand Conseil soient systématiquement vus sous l'angle de l'attractivité. ». De son côté, Isabelle Augsburger, Présidente de la CIN, complète les propos de la CNCI et de l'UNAM : « La Chambre immobilière neuchâtelaise est rassurée. Dans la précédente réforme fiscale, les milieux immobiliers avaient consenti à un effort considérable en acceptant l'élargissement de l'assiette de l'impôt foncier. Une taxation supplémentaire sur la fortune aurait été une immense frustration. Nous sommes soulagés. »

Neuchâtel, le 15 mai 2022